



**Commission de la recherche
du Conseil Académique**

Formation plénière
17 mars 2022

Relevé de décisions

CRP - 17.03.2022 - Présidente de séance : Caroline Bertonèche, Présidente du CAC de l'UGA

Collège A : Professeurs des universités et personnels assimilés

Elu.e	Laboratoire	Discipline	Présent.e	Excusé.e	Procuration à
BURLACU Radu	CERAG	Sciences de gestion	X		
CHALABAEV Aïna	SENS	STAPS	X		
CLASTRES Cédric	GAEL	Sciences économiques	X		
DAVOUST Laurent	SIMaP	Mécanique, génie mécanique, génie civil		X	
FORVEILLE Thierry	IPAG	Astronomie, astrophysique	X		
FOURNIER-FINOCCHIARO Laura	LUHCIE	Langue et littératures romanes		X	Christine Demeilliers
GODIN-RIBUOT Diane	HP2	Sciences du médicament		X	
LEPETIT Marie-Bernadette	Institut Néel	Théorie matière condensée			
PERRIER Pascal	GIPSA-Lab	Génie informatique, automatique et traitement du signal	X		
RAY Pierre	IAB	Biologie et médecine du développement	X		
REBOUD Jean-Luc	G2ELab	Energétique, génie des procédés		X	Radu Burlacu
ROSSI Caroline	ILCEA4	Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes		X	Pascal Perrier
SLAMA Serge	CRJ	Droit public	X		
VERDIER Christine	LIG	Informatique		X	Cédric Clastres
WOUTERS Yves	SIMaP	Chimie des matériaux		X	

Collège B : Enseignants-chercheurs, enseignants et personnels assimilés

Elu.e	Laboratoire	Discipline	Présent.e	Excusé.e	Procuration à
BOUDJADA Nassira	Institut Néel	Milieux denses et matériaux	X		
CAVAILLES Pierre	IAB	Sciences biologiques pharmaceutiques			
CHAUVIN Alan	LPNC	Psychologie	X		
DEBIZET Gilles	Pacte	Aménagement de l'espace, urbanisme		X	Didier Schwab
DEMEILLIERS Christine	TIMC	Sciences biologiques, fondamentales et cliniques	X		
DE ROSNY Eve	IBS	Biochimie et biologie moléculaire		X	
GUILLAUMIN Cyriac	CREG	Sciences économiques		X	Serge Slama
HILY-BLANT Pierre	IPAG	Astronomie, astrophysique	X		
LARROUDÉ Philippe	LEGI	Mécanique		X	
MACLEAN Catriona	Institut Fourier	Mathématiques		X	François-Xavier Mevel
NICOT Séverine	CRJ	Droit public	X		
RIASSETTO David	LMGP	Chimie des matériaux			
SADOUX Stéphane	AE&CC	Aménagement de l'espace, urbanisme		X	Pierre Hily-Blant
SCHWAB Didier	LIG	Informatique	X		
SORBA Julie	UDILEM	Sciences du langage	X		

Collège C : personnels ingénieurs, administratifs, techniques et des bibliothèques, en exercice dans l'établissement ou dans ses établissements-composantes

Elu.e			Présent.e	Excusé.e	Procuration à
BERTHOMÉ Grégory	SIMaP			X	
MEVEL François-Xavier	ISTerre		X		
REY Benoît	DGD SI				
ROUSSET Isabelle	LIDILEM			X	Julie Sorba
SEIGNEURET Natacha	IUGA			X	

Collège D : Doctorants

Elu.e (T:titulaire S:suppléant)	Laboratoire	Discipline	Présent.e	Excusé.e	Procuration à
KELLOUAI Wanda (T)	LIPhy	Physique, Nanophysique			
MESPLE Florie (S)	PHELIQS	Physique de la matière condensée et du rayonnement			
BEAUFORT Cyprien (T)	LPSC	Physique : Constituants élémentaires			
LENEVELER Lison (S)	CRJ	Droit public			
SAULLE Laura (T)	LIG	Informatique		X	
SALMON Lucien (S)	Institut Néel	Physique de la matière condensée et du rayonnement			
OLIVRY Auguste (T)	LIG	Informatique			
MANDIN-HUBLE Yohan (S)	Institut Fourier	Mathématiques			
OUEDRAOGO Noémie (T)	PACTE	Sociologie			
PRUSZKO Laura (S)	LIG	Informatique			
YAR Asfand (T)	LIG	Informatique		X	Dmitrii Zhemchuzhnikov
ZHEMCHUZHNIKOV Dmitrii (S)	LJK	Mathématiques	X		

Personnalités extérieures

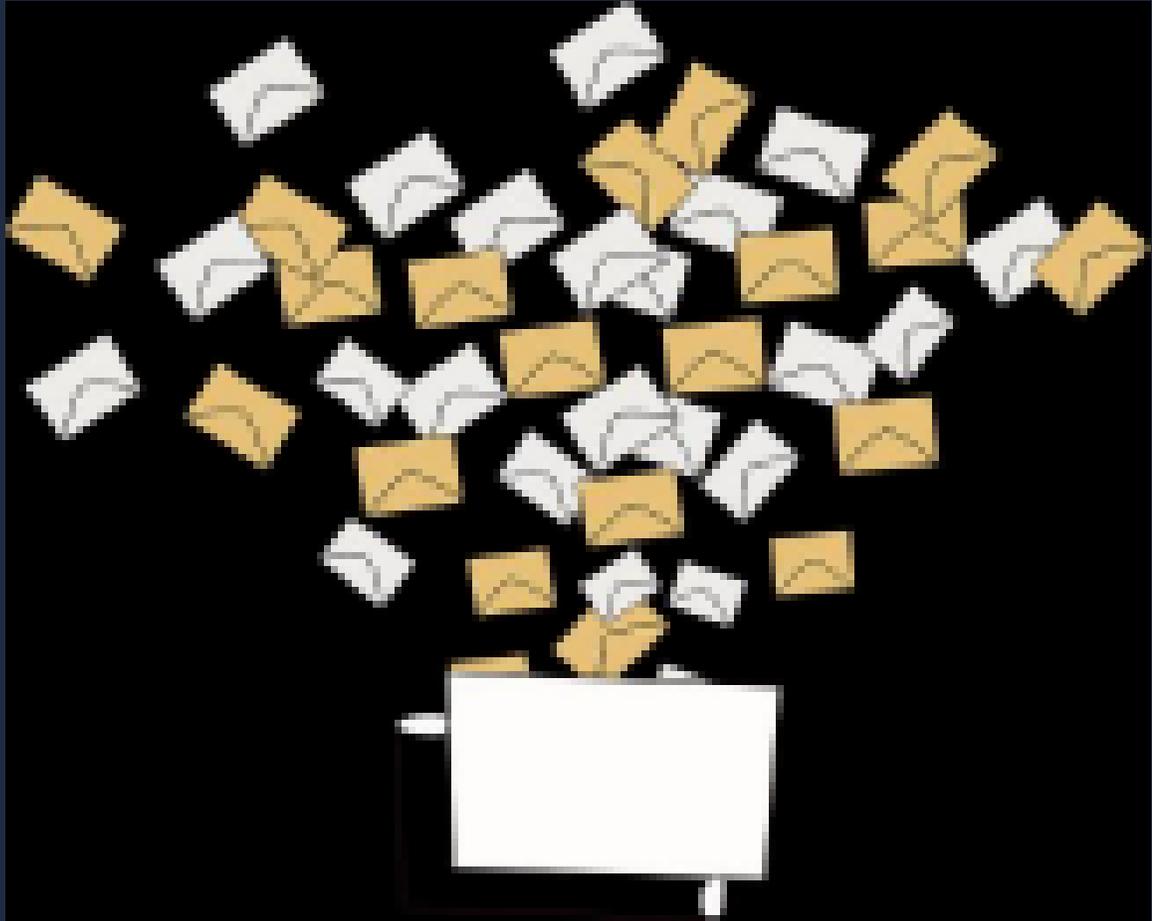
Nommé.e (T:titulaire S:suppléant)	Etablissement		Présent.e	Excusé.e	Procuration à
CHANDEZON Frédéric (T)	CEA			X	
PREJBEANU Lucian (S)	CEA		X		
FRAISSE Marjorie (T)	CNRS		X		
GAILLE Marie (S)	CNRS				
JESTIN Jacques	ILL			X	
ROSSI-BATÔT Catherine	LUX				
SORRENTINO Monique (T)	CHU			X	
DUCKI Camille (S)	CHU			X	

Invités permanents			
Invité.e	Fonction	Présent.e	Excusé.e.s
Yassine Lakhnech	Président de l'UGA		X
David Déchenaud	Vice-président "Formation et vie étudiante"		X
Anne-Catherine Favre	Vice-président du Conseil d'administration		X
Christophe Ribuot	Vice-président "Ressources humaines"		X
Jérôme Paret	Directeur Général des Services		X
Anne Dalmasso	VP Recherche et Innovation en SHS		X
Hervé Pelloux	Chargé de mission "Recherche en santé"		X
Valérie Perrier	Chargée de mission "Recherche en ingénierie"	X	
Gaëlle Calvary	Chargée de mission "Valorisation recherche"	X	
Hélène Casalta	Directrice de la recherche à l'ENSAG		X
Marie-Estelle Binet	Directrice de la recherche à l'IEP		X
Directoire pôle CBS	Un membre du directoire représente le pôle		X
Directoire pôle PEM	Un membre du directoire représente le pôle	N.Retière et G.Bachelier	
Directoire pôle PAGE	Un membre du directoire représente le pôle	JC.Augereau	
Directoire pôle MSTIC	Un membre du directoire représente le pôle	S.Achard	
Directoire pôle PSS	Un membre du directoire représente le pôle	A.Bartel-Radic	
Directoire pôle SHS	Un membre du directoire représente le pôle		X
Denis Jongmans	Directeur CED	X	X
Jérémy Prétet	Directeur DGD RIV		X
Martine Fiodorov	Directrice DAPAR - DGD RIV	X	
Cécile Fasoli-Henry	Directrice DSFR - DGD RIV		X
Maurizio Ponzoni	Directeur DAPIV - DGD RIV		X
Marie-Amélie vergez	Directrice 2DPRI - DGD RIV		X
Véronique Boudaud	Assistante équipe VP Recherche et Innovation - DGD RIV	X	
Carole Musset	Admin. Recherche DGD RIV	X	
Carole Kada	DGD RH		X
Catherine Desplanques	Directrice et directrice adjointe DGD RH		X
Invités ponctuels			
Invité.e	Fonction	Présent.e	Excusé.e
Karine Samuel	Vice-Présidente Rayonnement et Relations Internationales	X	

Ordre du jour

- **Point d'information par le Vice-président recherche et innovation**
- **Avis sur la proposition de direction du CERDAP2**
- **AàP Equipements Scientifiques**
- **Approbation du relevé de décisions CR P 17.02.2022**
- **Programme PAUSE - Spécial Ukraine**
- **CDTools et CDP**
- **Questions diverses**





Procédure de vote

Rappel procédure vote

Preennent part aux votes

- **les 46 membres élus de la commission de la recherche :**
 - les élus aux collèges A (15 élus), B (15 élus), C (5 élus) et D (6 élus),
 - les 3 personnalités extérieures nommées par le CEA, le CNRS, le CHU,
 - les 2 personnalités extérieures désignées par la Commission de la recherche,
- la Présidente du CAc qui préside la séance

Ne prennent pas part aux votes

tous les invités permanents et ponctuels

- les membres de l'équipe politique
- les membres de l'équipe Vice-présidence recherche et innovation
- le représentant du directoire de chaque pôle de recherche
- la direction du CED
- les membres des DGD RIV, RH

Outil BALOTILO

Les votes se déroulent via Balotilo afin de conserver un système rapide, sécurisé et anonyme.

1. Présentation des points soumis aux votes
2. Tous les conseillers présents reçoivent sur leur boîte mails un courriel contenant un lien sécurisé pour accéder aux questionnaires.

Chaque point soumis aux votes fait l'objet de deux questions : la première pour les présents, la seconde pour les procurations. Les conseillers ne possédant pas de procurations cochent la case « Je n'ai pas de procuration ».

3. Les résultats des votes sont projetés en séance, une fois la consultation terminée.

Point d'information par le Vice-président recherche et innovation

Concernant l'appel CDTools, le comité de déontologie n'a toujours pas rendu sa décision. Le 1^{er} comité CDTools, qui a traité des liens d'intérêts, s'est réuni le 4 mars en l'absence d'Hervé Courtois, Erica De Vries et Pascal Mossuz.



Avis sur la proposition de direction du CERDAP²

Présentation par Jamil Sayah



Audition Direction CERDAP²

17 Mars 2022

UGA
Université
Grenoble Alpes

cerdap²

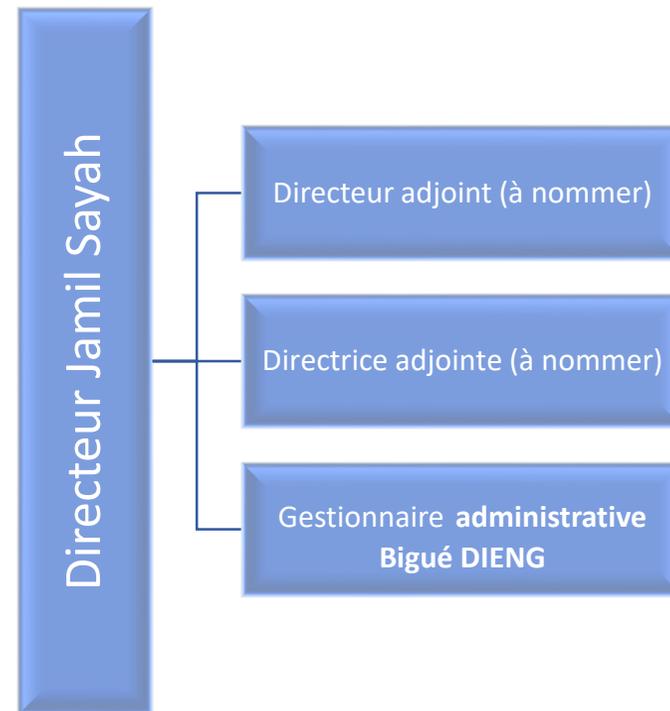
SCIENCES PO
Grenoble

Organigramme

- **Effectifs:**
 - Membres permanents:
EC: 16
 - Personnel administratif: 1

Membres associés: 37
dont 1 émérite

Doctorant.e.s: 38



Stratégie et perspectives scientifiques à venir

- * Renforcer davantage la production scientifique
- * Poursuivre le développement international de partenariat avec des unités et centres de recherche (davantage en Europe)
- * Améliorer la visibilité des activités scientifiques du CERDAP² sur des champs d'expertise mieux liés, communication mieux ciblée.
- * Continuer la dynamique doctorale: ateliers doctoraux mensuels, soutenances régulières, diffusion d'informations ciblées, articulation avec les ED....
- * Développer les projets collectifs: publications et manifestations
- * Améliorer les relations partenariales avec l'environnement politico-institutionnel local

Gouvernance du CERDAP²

- * Un comité directeur composé de 3 membres,
 - le directeur
 - et les deux directeurs/trices adjoints (es) nommés (es) par le directeur conformément à l'article 7 des statuts du laboratoire.

Ce comité directeur définit les orientations scientifiques transversales, les projets et conventions de recherche, le pilotage de la formation doctorale, l'articulation avec les activités d'enseignement et de coopération internationale.

- * Un conseil du laboratoire pour piloter et gérer les activités opérationnelles du laboratoire. Ce conseil sera composé par les membre du comité directeur, les coordonnateurs (trices) de pôles de recherche, le/la représent(e) des doctorant.e.s et de la gestionnaire du laboratoire.
En fonction de l'ordre du jour, le conseil peut être ouvert aux autres membres du laboratoire.

- * L'Assemblée Générale du laboratoire

Objectifs de la nouvelle direction du CERDAP²

* Objectif 1: Production scientifique

L'effort réalisé par le laboratoire dans ce domaine a été important et la nouvelle équipe entend maintenir cette dynamique.

Une sensibilisation importante en ce sens doit être développée par le **Comité de direction** auprès de l'ensemble des chercheurs, ainsi qu'un soutien matériel et des incitations pour améliorer la qualité des publications, scientifiques et cibler davantage des revues référencées et des revenus internationales.

Objectifs de la nouvelle direction du CERDAP²

* Objectif 2: L'international

Le CERDAP² entend poursuivre sa politique de développement international avec des partenariats effectifs sur plusieurs continents.

Pour l'avenir, il s'agira de consolider et d'étendre les partenariats institutionnels et l'insertion dans des réseaux à l'international en capitalisant aussi sur les partenariats existants. Plusieurs projets seront présentés dans ce cadre.

En outre les enseignants chercheurs du CERDAP² sont fortement encouragés à communiquer et publier à l'international, de même qu'à enseigner en anglais notamment dans les cours en M2. L'incitation à utiliser les ressources de l'université (Centre des langues) pour se perfectionner sera également encouragée.

Objectifs de la nouvelle direction du CERDAP²

* Objectif 3: La visibilité

Le CERDAP² s'efforce de renforcer plus particulièrement la visibilité de son expertise sur ses thématiques phares, telles que

- la criminologie et la sécurité
- la réforme/modernisation administrative et territoriale
- la géostratégie et la diplomatie

Ces travaux continueront à se développer dans une perspective de production de « savoir actionnable » en interaction avec l'environnement scientifique du site. Les axes seront renforcés afin de mettre d'avantage en exergue la recherche-action qui constitue un savoir fort et reconnu du CERDAP²

Objectifs de la nouvelle direction du CERDAP²

* Objectif 4: La dynamique doctorale

La Dynamique d'encadrement doctoral aux plans individuels et collectif sera poursuivie. Il s'agira aussi de renforcer la dimension communautaire entre les doctorants et les docteurs du laboratoire par :

- la mise en place d'un nouvel outil de communication institutionnel : le carnet de route du doctorant
- l'organisation de séminaires et d'ateliers thématiques
- le « réseautage » lors de rencontres dédiées à cet effet
- la mise en place d'une rencontre annuelle entre les « docteurs » et les doctorants du CERDAP², que nous allons intituler « Quoi de neuf docteur ? » est également à mettre en place.

Objectifs de la nouvelle direction du CERDAP²

* Objectif 5: Les projets collectifs

Une Plus forte valorisation des programmes et projets de recherche menés individuellement ou collectivement par les membres du laboratoire sera fortement recherchée, notamment lors des appels d'offre nationaux, européens et internationaux, en mettant l'accent sur les retombées académiques: présentation en interne, communication dans des colloques et publications dans des revues nationales et internationales référencées. Il s'agit ainsi d'améliorer d'une part, la stratégie de sélection des contrats et conventions de recherche et de systématiser, d'autre part, la stratégie de valorisation et de publication des travaux menés.

Les manifestations organisées par le CERDAP² seront poursuivies, avec une forte implication des membres de l'équipe.



Objectifs de la nouvelle direction du CERDAP²



Enfin, un nouveau projet européen sur la « radicalisation » sera proposé à l'équipe dans le cadre du Pôle Criminologie/Sécurité, avec l'objectif de réunir une nouvelle équipe de chercheurs du laboratoire autour de cette thématique.

Objectifs de la nouvelle direction du CERDAP²

* Objectif 6: Partenariats avec l'environnement socio-économique

L'articulation entre recherche et environnement territorial est et devra rester une dimension importante de l'activité du CERDAP². Cela nécessite une poursuite et un renforcement de l'implication des membres du laboratoire au sein des réseaux académiques (instances de pilotage, comité de lecture et structure d'experts) et socio-politiques (densification des relations avec les collectivités territoriales et les organisations publiques susceptibles, d'une part, de constituer des terrains de recherche pertinents et, d'autres parts, de bénéficier des résultats des recherches menées au sein de notre laboratoire.

Une politique de partenariat du CERDAP² avec des acteurs privés et publics sera mise en place pour élargir et enrichir la recherche-action.

De nouvelles publications basées sur des études de cas ou des enquêtes au sein de collectivités, ou organisations non marchandes, seront également encouragées.

DISCUSSION

Thierry Forveille : serait-il possible d'avoir un résumé des activités du CERDAP2 ? Est-ce le seul laboratoire de Sciences Po ?

Hervé Courtois : plusieurs laboratoires de l'UGA accueillent des EC de Sciences Po, qui est tutelle-associée de ces unités de recherche.

Jamil Sayah : il y a 3 axes de recherche importants au CERDAP2 : la criminologie et la sécurité ; la réforme/modernisation administrative et territoriale ; la géostratégie et la diplomatie.

Thierry Forveille : vous avez mentionné votre souhait de développer les publications mais n'avez pas présenté de bilan des publications du laboratoire. Que souhaitez-vous améliorer ?

Jamil Sayah : le CERDAP2 travaille sur des projets de recherche qui donnent lieu à la publication d'ouvrages collectifs. L'objectif est d'encourager les collègues à publier individuellement pour améliorer la visibilité de notre recherche.

Serge Slama : comment ce laboratoire peut survivre face aux deux autres laboratoires de droit, CESICE et CRJ, et à l'UMR PACTE. Ne serait-il pas mieux dans un environnement nécessitant de réfléchir à son évolution, notamment en développant des collaborations avec les autres structures ?

Jamil Sayah : on a toujours coexisté avec les autres structures de droit. On a par ailleurs des occasions de travailler avec PACTE ? Concernant le CESICE et le CRJ, le CERDAP2 pourrait bien évidemment développer son partenariat sur certains projets tout en conservant ses spécificités que sont l'interdisciplinarité et la transversalité des recherches.

Hervé Courtois : la trajectoire du CERDAP2 est à réfléchir.

Pascal Perrier : je suis curieux de ne voir aucune information factuelle dans la présentation. Je suis inquiet de l'absence de préprojet. En regardant la composition du laboratoire, d'après votre présentation, la capacité d'encadrement diminue et si j'ai bien compris il n'y a plus beaucoup d'HDR. On a l'impression de découvrir un laboratoire peu dynamique et au fonctionnement assez inhabituel. Quelle est la durée des thèses ?

Jamil Sayah : nos doctorants soutiennent leur thèse après 4 à 5 années de doctorat.

Pascal Perrier : est-ce que votre présentation traduit une incertitude sur l'avenir de ce laboratoire ?

Jamil Sayah : le CERDAP2 ne se pose plus la question de son existence. Nous avons une histoire particulière. Nous sommes dans une période transitoire et travaillons pour affirmer notre modèle. L'ancienne direction a présenté son bilan annuel devant l'UGA et Sciences Po. Ma présentation s'appuie sur ce bilan. C'est la raison pour laquelle vous l'avez perçu comme une compilation de généralités.

Hervé Courtois : Jamil Sayah nous a présenté sa candidature à la direction du CERDAP2 avec le projet de nommer une direction adjointe, dont la proposition sera soumise à l'avis de la CR; ce sera l'occasion d'avoir une seconde présentation avec un paysage des thématiques fortes du laboratoire, la question des doctorants et de leur encadrement, les liens avec les autres laboratoires. Jamil reviendra dans quelques semaines avec des informations plus précises pour répondre à nos questions.

Lucian Prejbeanu : que dit le rapport HCERES sur cette unité ?

Jamil Sayah : le rapport était très positif et il n'y avait pas de critique, ni sur l'existence, ni sur l'orientation, ni sur le modèle d'organisation de l'unité.

Hervé Courtois : la revue du rapport HCERES est intéressante pour relever les points d'améliorations.

Jamil Sayah quitte la salle ; la discussion se poursuit.

Hervé Courtois : je propose deux options :

- soit la CR rend un avis aujourd'hui sur la nomination de Jamil Sayah à la direction du CERDAP2 et une présentation plus complète de l'unité sera faite lorsque le directeur viendra présenter la proposition de direction adjointe lors d'une future CR ;

- soit vous préférez une 2nde présentation, en présence de la direction adjointe, pour vous prononcer sur la direction complète de l'unité.

Thierry Forveille : je ne suis pas favorable pour voter aujourd'hui.

Serge Slama : j'ai l'impression que l'on n'est pas assez informé du projet du laboratoire.

Hervé Courtois : ce laboratoire a été reconduit dans le cadre de la campagne HCERES dont le rapport est positif.

DISCUSSION

Hervé Courtois : ce laboratoire a été reconduit dans le cadre de la campagne HCERES dont le rapport est positif.

Serge Slama : ce laboratoire s'est recréé pour des problèmes de personnes. Que fait-on pour retisser des liens avec l'environnement de cette unité ?

Hervé Courtois : ce laboratoire a été renouvelé pour le contrat quinquennal en cours. Des recommandations sur son insertion et sur les pistes d'évolutions peuvent être transmises à la direction pour préparer des discussions dans 2 ans et demi puisque la question du renouvellement de l'unité se posera dans 4 ans.

Cédric Clastres : si on ne vote pas aujourd'hui, n'est-ce pas envoyer un signal négatif et décourageant au directeur ? Lorsqu'il aura nommé ses directeurs adjoints il aura eu le temps de discuter avec eux du projet de l'unité. Il pourra venir avec sa direction adjointe présenter un projet plus consistant.

Thierry Forveille : il est déjà arrivé que l'on repousse le vote pour la direction d'une unité.

Hervé Courtois : en l'absence de vote, la délégation de signature de la Présidence ne sera pas transmise.

Pierre Hily-Blant : de mon point de vue, la présentation me paraît inquiétante et me semble hors-sujet. Cette présentation ne donne pas de garantie sur un bon fonctionnement de ce laboratoire qui implique tous les personnels. Je préfère surseoir au vote en envoyant un message. Je serais favorable au recueil d'éléments complémentaires.

Séverine Nicot : il y avait 2 codirecteurs jusqu'à présent. On a l'impression d'avoir une présentation de la candidature du directeur et non du projet du laboratoire. Le contexte historique est un contexte de dissidence. On peut transmettre une demande et poser la question de l'identité du CERDAP2.

Hervé Courtois : je note que la CR ne souhaite pas se prononcer aujourd'hui sur la direction du laboratoire et qu'elle attend des réponses aux questions suivantes :

Quelle est l'identité scientifique du CERDAP2 et ses projets ?

Quels sont les liens et interactions avec les autres laboratoires ?

Quelles sont les personnes identifiées pour la direction adjointe ?

Quelles sont les données sur les publications et les objectifs visés ?

Quelles sont les perspectives d'encadrement pour les doctorants ?

Quels sont les éléments du dossier HCERES ?

Thierry Forveille : peut-on lui transmettre un exemple de présentation d'un autre laboratoire sur un sujet connexe ?

Julie Sorba : on peut envoyer la présentation du LIDILEM si le laboratoire est d'accord.

Pierre Hily-Blant : on peut aussi imaginer programmer un entretien.

Hervé Courtois : une présentation par l'ancienne direction nous a été faite lors du dialogue de gestion des tutelles. Il manquait des informations, notamment sur les doctorants. La présentation du projet était toutefois plus complète qu'aujourd'hui.

Cédric Clastres : si la CR rend un avis défavorable alors que le laboratoire a été reconduit dans le nouveau contrat quinquennal, quelles sont les conséquences ?

Hervé Courtois : il faudra nommer un administrateur provisoire. Cela occasionne quelques soucis de fonctionnement.



Appel à projets équipement scientifique

AAP Equipements scientifiques

- *Appel à projets destiné au financement d'équipements scientifiques significatifs, et dans toute la mesure du possible, mutualisés.*
- Cadrage budgétaire

Cet appel est soutenu à hauteur de 1 M€.

Montant du soutien alloué compris entre 10 000 et 300 000 € HT. Pour les projets d'un montant supérieur à 200 000€, les niveaux de mutualisation et de co-financement seront des critères primordiaux.

Eligibilité

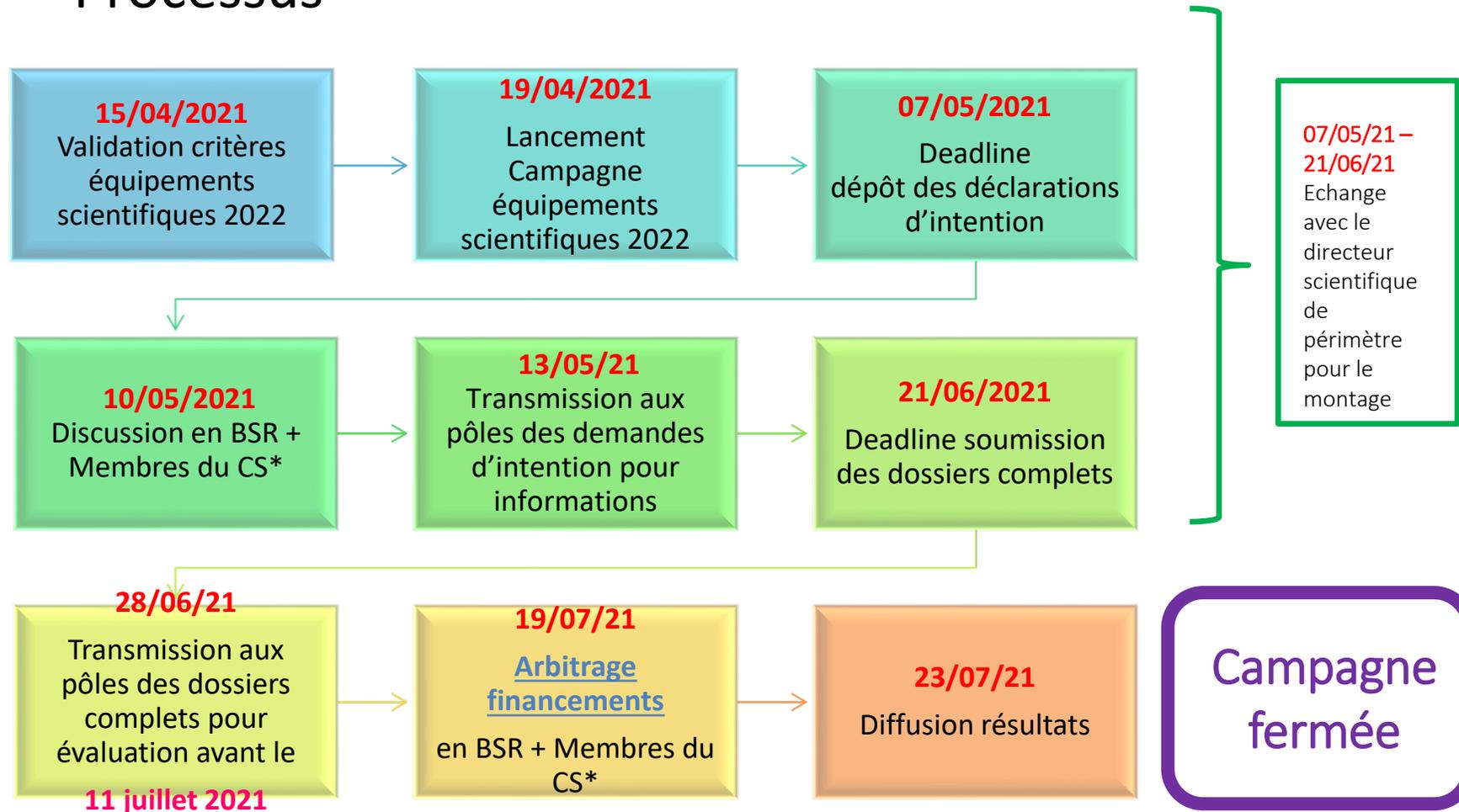
- Éligibles : l'achat d'équipements, les demandes de jouvence ou de renouvellement de matériels.
- pas éligibles : frais d'infrastructure, de maintenance du (ou des) matériel(s), moyens en ressources humaines associés.

Critères de sélection

- Adéquation aux thématiques scientifiques relevant du périmètre de l'Institut d'Ingénierie et de Management
- Parangonnage local et national démontrant l'originalité du projet d'achat d'équipement.
- Impact scientifique de l'acquisition de l'équipement et son aspect transformant.
- Viabilité de l'équipement.
- Impact environnemental d'utilisation de l'équipement (consommation énergies et fluides...)
- Taux d'utilisation de l'équipement selon les volets recherche, formation, valorisation.
- Co-financement, effet de leviers.

AAP Equipements scientifiques

• Processus



Chiffres clés de l'AAP Equipements scientifiques

30 dossiers déposés

1 M€
Budget

	Dossiers Déposés	Dossiers Retenus LP	Dossiers Retenus LC	Dossiers non retenus
PEM	21	15	4	3
PAGE	5	2	2	1
MSTIC	4	2	0	2
TOUS	30	19	6	5

	PEM	PAGE	MSTIC	TOUS
Coût total acquisition	3367,75	850,40	338,00	4556,15
Subvention demandée Grenoble INP	1576,60	285,40	283,00	2145,00
Attribution par BSR LP	887,00	50,40	60,00	997,40
Attribution par BSR LC	220,00	115,00	0,00	335,00
Total	6051,35	1301,20	681,00	7352,55

Processus de discussion

- ▶ Discussion lancée en GT accompagnement des porteurs de projet
- ▶ GT le 16 février
- ▶ CR du 17 février
- ▶ Première version du texte de l'appel envoyé au GT le 9 mars
- ▶ Rencontre du GT avec les pôles le 8 mars
- ▶ VPR&I le 11 mars
- ▶ CR ce 17 mars
- ▶ Directoire le ...

Processus de l'AàP

- ▶ Grenoble INP et UGA, les dotations de chacun étant décidées par chaque établissement
- ▶ Critères repris de l'appel Grenoble INP
- ▶ Expertise et accompagnement par les pôles, et les directions scientifiques de Grenoble INP
- ▶ Comité en BRE (= bureau recherche + directoires des pôles) pour budget UGA, en Bureau Stratégie Recherche pour Grenoble INP
- ▶ Instance consultative CR UGA, CS Grenoble INP
- ▶ Décision en Directoire UGA, Présidence Grenoble INP

Questions soulevées

- ▶ Positionnement par rapport à IRGA
- ▶ Equilibre entre pôles
- ▶ Equilibre petits / gros projets

DISCUSSION

Pierre Hily-Blant : le GT s'est réuni à deux occasions. Il a discuté avec les pôles autour de l'appel existant de Grenoble INP.

Une suggestion était de reconsidérer l'AàP IRGA au niveau de la dotation pour ouvrir des appels couvrant des budgets de l'ordre de 40 k€ à 80 k€. Si on regarde la distribution des moyens de l'AàP Grenoble INP en 2021, on voit un très gros projet à 200 k€, un projet moyen à 100 k€ et un ensemble de petits projets pour un montant de 40 k€. C'est globalement la moitié de ce qui est demandé. C'est aussi la moitié du coût des projets, ce qui met en évidence les leviers de financement dans ces projets qui arrivent avec des cofinancements et peuvent être complétés par cet appel.

Le GT s'est posé la question d'utiliser le terme AàP qui évoque le principe de la compétition. Toutefois l'AàP a la vertu de rendre les choses transparentes. Si l'appel est présenté comme un dispositif d'accompagnement, on peut alors désamorcer la crispation autour de l'appel. Le GT essaye d'encourager et d'accompagner la VPR dans une réflexion sur ce qu'est, à moyen et long termes, l'accompagnement. Dans l'AàP Equipements Scientifiques de Grenoble INP cette dimension d'accompagnement pour amener un projet à maturation et dans le montage financier existe. C'est dans cette dynamique qu'il faut voir et présenter l'AàP Equipements Scientifiques comme un accompagnement à la recherche.

Un point de vigilance a été remonté par plusieurs pôles : si un pôle est éligible à l'AàP Grenoble INP et UGA, il ne faudrait pas qu'il puisse déposer aux 2 guichets alors que d'autres pôles ne peuvent déposer qu'à un seul guichet. Il faudra faire des arbitrages et équilibrer par les montants, le nombre de dossiers soutenus, etc...

Cet appel sera le 1er d'une série annuelle. On ne peut préjuger des projets qui seront déposés dans chacun des pôles. On peut penser que le budget sera insuffisant, il pourra néanmoins être complémentaire à d'autres financements. Il y a des intérêts de transparence, et on ne peut oublier le caractère vertueux de l'AàP qui est soumis à une commission éthique et déontologique.

Hervé Courtois remercie le GT pour son travail. Les points de vigilance ont été pris en compte.

Hervé Courtois : nous souhaitons élargir le spectre de cet appel qui vise aujourd'hui un périmètre restreint. Il n'y aura sans doute pas le même nombre de projets dans tous les pôles. Il faudra avoir cette variété entre petits et gros projets, la taille du projet dépendra du contexte. L'objectif principal étant de financer des équipements mutualisés, utiles pour un groupe significatif de chercheurs. Par rapport à IRGA, qui finance un projet scientifique porté par une équipe avec des objectifs précis, et parfois un besoin en équipement pour le projet soumis, l'AàP Equipements Scientifiques vise des équipements à utilisation large par plusieurs équipes et pour plusieurs projets.

Pierre Hily-Blant : on peut anticiper des demandes de financement moins importantes en ALLSHS mais l'enveloppe de 10 k€ peut servir à l'accompagnement de chercheurs et enseignants chercheurs de ces disciplines dans une trajectoire d'apprentissage du matériel disponible sur le campus, comme par exemple, la grille de calcul GRICAD. La légèreté et la rapidité de l'évaluation de l'appel Grenoble INP ont été soulignées et doivent être conservées. Elles jouent en faveur d'un appel qui doit se concentrer et se focaliser sur l'équipement.

Cédric Clastres : est-ce que le taux d'utilisation de l'équipement, selon le volet recherche/formation/valorisation, rentre dans les critères de mutualisation ? Ou, la mutualisation concerne-t-elle seulement les équipes et les usages ? Si l'équipement est à 60% recherche, est-ce que l'AàP va financer à hauteur de 60% et le reste pourrait être financé par d'autres projets formation, etc.

Valérie Perrier : on a déjà eu des demandes de projets mutualisés avec une école qui apportait aussi son financement.

Julie Sorba : est-ce que cela signifie qu'en l'absence d'un cofinancement, le dossier n'est pas recevable ? Et si le cofinancement doit être pourvu par le partenaire ?

Hervé Courtois : il sera demandé aux partenaires de s'engager à apporter un financement. Certains projets nécessiteront sans doute une période de maturation. Pour répondre à la question de Cédric, la mutualisation entre différentes équipes de recherche est nécessaire, elle ne l'est pas avec la formation. Le critère est une mutualisation large entre chercheurs et enseignants-chercheurs.

DISCUSSION

Cédric Clastres : y aura-t-il une présélection des projets par les pôles ? Quelle sera la coordination entre les pôles ?

Hervé Courtois : les pôles seront à la manœuvre concernant l'accompagnement et certains projets couvriront plusieurs pôles.

Nassira Boudjada : est-ce que les équipements doivent être neufs ou peut-on envisager le financement d'équipements d'occasion ?

Valérie Perrier : l'acquisition d'un matériel d'occasion est possible mais rare.

Nicolas Retière : j'ai l'impression qu'il y a un gros travail d'ingénierie financière à Grenoble INP qui n'apparaît pas ici.

Hervé Courtois : la DGD RIV a prévu de contacter la DRIVE pour bien caler le processus.

La commission de la recherche de l'UGA réunie en séance plénière le jeudi 17 mars 2022 est invitée à donner un avis sur le lancement de l'AàP Equipements Scientifiques.

Etes-vous favorable au lancement de l'AàP Equipements Scientifiques ?

Le vote anonyme est opéré en direct avec l'outil de sondage Balotilo.
Le résultat est le suivant :

Membres en exercice	47
Membres présents	19
Membres représentés	10
Nombre de votants	29
Voix favorables	29
Voix défavorables	0
Abstentions ou refus de prendre part au vote	0

Après en avoir délibéré, la commission de la recherche approuve, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, le lancement de l'AàP Equipements Scientifiques.



**Approbation
relevé de décisions
CR plénière - 17 février 2022**



Le relevé de décisions de la séance en formation plénière de la commission recherche du cac de l'UGA du 17 février 2022 est mis au vote des conseillers.

Approuvez-vous le relevé de décisions de la CR P du 17.02.2022 ?

Le vote anonyme est opéré en direct avec l'outil de sondage Balotilo.
Le résultat est le suivant :

Membres en exercice	47
Membres présents	19
Membres représentés	10
Nombre de votants	29
Voix favorables	29
Voix défavorables	0
Abstentions ou refus de prendre part au vote	0

Après en avoir délibéré, la commission de la recherche approuve, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, le relevé de décisions de la CR plénière du 17 février 2022.

Programme PAUSE

Accueil des chercheurs en exil

Spécial Ukraine

CR du 17 mars 2022

Le Programme d'Accueil en Urgence des Scientifiques en Exil (PAUSE)

PAUSE est un programme porté par le collège de France qui permet l'octroi de bourses pour l'accueil de scientifiques et artistes en exil dans des établissements d'enseignement supérieur et de recherche en France. Les lauréats sont assistés dans leurs démarches et accompagnés pour leur insertion professionnelle.
Budget annuel : 2,5 M€ octroyés par le MESRI.

Quels profils sont éligibles au programme ?

Les scientifiques et artistes étrangers de toute origine géographique et de toute discipline sont éligibles, à condition de remplir l'ensemble des critères suivants :

- **Justifier d'un statut de doctorant, chercheur, enseignant-chercheur ou artiste-enseignant dans son pays d'origine ;**
- **Se trouver dans une situation d'urgence** en raison du contexte sécuritaire prévalant dans son pays d'origine et/ou en raison de persécutions ou de craintes de persécutions du fait de son origine ethnique, de sa religion, de son engagement politique, de ses opinions, de son orientation sexuelle, du contenu de ses travaux et/ou enseignements ;
- **Être dans l'obligation de s'exiler** de son pays d'origine ou **avoir quitté son pays d'origine depuis moins de trois ans.**

Trois sessions d'appel à candidatures par an en janvier/février, en avril/mai et en septembre/octobre.

Le Programme PAUSE



Quel est le montant alloué ?

Le cofinancement attribué varie en fonction :

- du statut et de l'expérience du candidat,
- de l'existence d'un projet d'accompagnement social par l'établissement d'accueil.

Peuvent ainsi être attribués :

- jusqu'à **20 000 euros** pour les **doctorants et assistants de recherche** (catégorie 1).
- jusqu'à **40 000 euros** pour les **post-docs, les maîtres de conférences et les ingénieurs de recherche** (catégorie 2).
- jusqu'à **60 000 euros** pour les **professeurs d'université et les directeurs de recherche** (catégorie 3).

Le montant alloué est plafonné à 60% du budget total présenté par l'établissement.

L'université doit donc financer les 40% restants sur son budget propre.

Dispositif PAUSE spécial Ukraine

Extrait de la circulaire du MESRI du 28/02/2022

Le dispositif PAUSE est mis en place pour l'accueil de nos collègues ukrainiens. Une fois l'appel à candidatures lancé, il appartiendra aux établissements de prendre l'attache des personnes identifiées, pour porter à leur connaissance le programme. Les scientifiques intéressés pourront ensuite se manifester en suivant le dispositif habituel mis en place par le Collège de France. Le coût des trois premiers mois de l'accueil est pris en charge par le MESRI.

Chercheurs ayant demandé à bénéficier du dispositif recensés à ce jour :

Labo demandeur	Nom du demandeur	Nom du chercheur accueilli	Nationalité	Université d'origine	Durée
ILCEA4	Laure Thibonnier-Limpek	Svetlana Maslinskaya	Russe	Académie des sciences	
ILCEA4	Laure Thibonnier-Limpek	Kirill Maslinski	Russe	Académie des sciences	
ILCEA4	Isabelle Després	Lyudmila HARMASH	Ukrainienne	Kharkov	3 mois
IGE	Hans Werner Jacobi	Ekatarina (Katya) Tkatchenko	Ukrainienne	Académie des sciences de Kiev	

A la fin des 3 mois financés par le MESRI, le chercheur devra refaire un dossier si il souhaite prolonger son séjour.

Contact DGD-DIT pour le montage des dossiers : elisa.glangeaud@univ-grenoble-alpes.fr

DISCUSSION

Christine Demeilliers : comment s'est créé le binôme laboratoire - chercheur ukrainien ?

Karine Samuel : ce sont souvent des personnes qui avaient une collaboration de recherche préexistante. On m'a demandé si l'UGA était dans un mode uniquement réactif ou également proactif. La question a été discutée avec le président qui dans un premier temps souhaitait être plutôt en mode réactif. Pour l'instant, on n'a pas fait de publicité en positionnant l'UGA comme étant une université potentiellement d'accueil pour les chercheurs ukrainiens. C'est une question qui se pose et que je voulais discuter avec vous.

Serge Slama : le ministère a mis en place une plateforme « je m'engage pour l'Ukraine ». Il y a des possibilités de parrainage d'Ukrainiens. Peut-on être proactif en informant la cellule du ministère et leur dire que s'ils identifient des étudiants ou chercheurs, l'UGA peut les aider à s'inscrire ?

Karine Samuel : le ministère nous a demandé de remonter des places en composantes pour l'accueil d'étudiants, ce que nous sommes incapables de faire actuellement. Quand on demande aux composantes si elles peuvent accueillir des étudiants elles ne savent pas répondre sur le nombre de places disponibles, c'est très compliqué. Des demandes arrivent via différents canaux et sont traitées au cas par cas. Nous avons une liste de 10 étudiants. Nous les orientons beaucoup vers le CUEF car les Ukrainiens parlent rarement le français. Il existe une plateforme qui recueille les places disponibles dans les universités et affecte les étudiants qui ont déposé une demande. Aujourd'hui, l'UGA collecte les demandes des étudiants, examine les possibilités avec la composante concernée, et si ce n'est pas possible, replace le dossier de l'étudiant sur la plateforme pour qu'il puisse trouver une autre université d'accueil.

Serge Slama : les étudiants Russes à l'UGA sont actuellement en grande difficulté et dans une situation de grande précarité.

Karine Samuel : l'UGA a plus de 300 étudiants russes, et quelques biélorusses. Nous avons reçu et entendu une soixantaine d'entre eux. Ils ont été informés que l'UGA continuerait à les accueillir autant que possible. Les processus d'inscription étant clos ils doivent traiter avec la composante pour leur poursuite d'études. Toutes les coopérations institutionnelles en cours avec la Russie sont suspendues. Dans la circulaire du 28 février, il n'est plus possible de mettre en place de nouvelles coopérations. Quasiment tous les recteurs russes

ont signé un texte qui soutient l'action du gouvernement russe. On se doute qu'ils aient été conditionnés à le faire. Toutefois, les relations individuelles entre chercheurs peuvent être poursuivies parce qu'un certain nombre de chercheurs russes ont signé une pétition anti-guerre.

Pascal Perrier : il avait été question que les étudiants russes, biélorusses et ukrainiens puissent être dispensés de loyer par le CROUS.

Karine Samuel : les dispositifs d'aide du CROUS, l'aide sociale et le centre de santé sont tous mobilisés. Un fond de solidarité a été ouvert par la Fondation de l'UGA, qui a collecté environ 100 k€ et permettra de débloquent des bourses. L'association « Jeunes Ambassadeurs » s'est proposée pour donner des bourses d'urgence aux étudiants ukrainiens. Les dispositifs en place ne sont pas toujours très fluides car les services sociaux du CROUS n'ont pas forcément les moyens de faire face à un afflux des demandes. Les étudiants ukrainiens qui vont potentiellement arriver seront automatiquement boursiers et recevront l'Ada (Aide aux demandeurs d'asile) de l'ordre de 486 € par mois. On a aussi le problème des étudiants russes qui ont fui leur pays et qui ne sont pas ciblés par les dispositifs d'aide.

Serge Slama : aujourd'hui 20 à 30 Ukrainiens arrivent chaque jour à la préfecture de l'Isère. Ils n'ont actuellement aucun moyen d'hébergement.

Karine Samuel : ils ont un statut de protection temporaire.

Serge Slama : ils bénéficient d'une aide de 11 €/jour mais n'ont pas accès aux logements. Des hébergements chez des particuliers ont été débloquent par la ville mais sont insuffisants. Il faudrait essayer de repérer ces étudiants, peut-être en contactant la préfecture.

Karine Samuel : je ferai passer le message à la cellule ISSO. Lundi 14 mars, 14 000 réfugiés étaient rentrés sur le territoire français.

Herve Courtois : le programme PAUSE propose 3 mois d'accueil. Si les laboratoires sont en difficulté au-delà de 3 mois pour mobiliser des fonds ils doivent nous solliciter pour que nous trouvions le moyen d'assurer une continuité dans ces accueils. On va relancer la diffusion auprès des directeurs des structures de recherche.

DISCUSSION

Pascal Perrier : nous proposons que sur tous les sites web de l'UGA on affiche que l'UGA est une université d'accueil pour les réfugiés ukrainiens, et que très vite on sache combien on peut accueillir de personnes. Il faut non seulement envoyer un message aux directions de laboratoires mais également les mobiliser pour connaître les capacités d'accueil. Un affichage des laboratoires d'accueil doit être publié sur le site. Une cellule d'accueil doit être créée.

Karine Samuel : la cellule existe, c'est le bureau Colibri. Le programme PAUSE accueillait jusqu'à présent 2 à 3 chercheurs par an à l'UGA.

Pascal Perrier : il faut une cellule spéciale. On doit changer notre mode de fonctionnement y compris dans la rapidité d'action. La prochaine date limite pour les scientifiques hors Ukraine est le 8 avril. Il faudrait communiquer par un message en anglais et en ukrainien.

Christine Demeilliers : les laboratoires risquent d'avoir des difficultés à s'engager sans connaissance de la durée de l'accueil.

Hervé Courtois : dans le second courrier transmis aux directions d'unités nous avons précisé que nous étions à l'écoute de leurs besoins d'aide.

Alan Chauvin : on peut contacter le collège de France pour les informer des possibilités d'accueil.

Nassira Boudjada : est-ce que des étudiants étrangers inscrits dans les universités ukrainiennes peuvent bénéficier de ce statut ?

Karine Samuel : l'appel est clairement orienté vers les personnes de nationalité ukrainienne. Les étudiants étrangers ne sont pas éligibles pour l'instant.

Hervé Courtois : la CR a montré son intérêt pour une attitude plus proactive de l'UGA pour l'accueil des réfugiés ukrainiens. C'est une priorité. L'UGA est prête à faire des efforts pour accueillir ces personnes en détresse.



CDTools et CDP

CR du 17 mars 2022

CDTools

- ▶ Réunion du comité le 04/03/2022 (n° 1)
 - ▶ Rappel des projets déposés
 - ▶ Point d'étape sur le processus d'évaluation des projets
 - ▶ Examen et traitement des liens d'intérêt
 - ▶ Préparation des auditions des projets : organisation, durée et gabarit des présentations, ...
- ▶ La réunion s'est bien déroulée, pas de remarque particulière

Rappel du calendrier des étapes

- 15/12/21 Soumission des projets
- 17/12/21 Transmission des dossiers à l'expertise (ESF)
- 04/03/22 Réunion n° 1 du comité : point sur les dossiers déposés et traitement des liens d'intérêt
- 8-15/03/22 Période de réfutation
- 17/03/22 Retour des évaluations des experts (ESF)
- 18/03/22 Transmission des rapports d'évaluation au comité
- 22/03/22 Réunion n° 2 du comité : préparation des auditions
- 29 & 30/03/22 Audition des projets
- 05 & 06/04/22 Réunions n° 3 et n° 4 du comité : sélection des projets
- 14/04/22 Avis de la Commission de la recherche
- 29/04/22 Directoire IDEX UGA : labellisation des projets

Composition du comité

Président du comité

- Hervé COURTOIS, vice-président recherche et innovation de l'UGA

Membres du comité

- Anne DALMASSO, vice-présidente recherche et innovation en SHS
- Valérie PERRIER, Grenoble INP - UGA
- Marie-Estelle BINET, Sciences Po Grenoble - UGA
- Philippe MARIN, ENSAG - UGA
- Pascale BAYLE-GUILLEMAUD, CEA Grenoble
- Kees VAN DER BEEK, CNRS
- Olivier BONROY, INRAE
- Radu MATEESCU, Inria Grenoble - Rhône-Alpes
- Pascal MOSSUZ, Pôle de recherche CBS
- Sophie ACHARD, Pôle de recherche MSTIC
- Corinne GOY, Pôle de recherche PAGE
- Nicolas RETIERE, Pôle de recherche PEM
- Fabien GIRARD, Pôle de recherche PSS
- Erica DE VRIES, Pôle de recherche SHS
- Christel FAURE, DRT - CEA Grenoble
- Edouard OUDET, CSPM Faculté des Sciences
- Sylvie MARTIN-MERCIER, CSPM H3S
- Michel OCCELLO, CSPM EUT

Invités

- Gaëlle CALVARY, adjointe au vice-président recherche et innovation, en charge de la valorisation
- Hervé PELLOUX, chargé de mission recherche en santé

Observateurs de la commission de la recherche du CAc

- Alan CHAUVIN, Serge SLAMA, François-Xavier MEVEL

Point d'étape sur l'évaluation des projets

- ▶ Chaque projet a été expertisé par 4 évaluateurs extérieurs au périmètre UGA.
- ▶ Du 8 au 15 mars : étape de réfutation
 - La réfutation permet de fournir des clarifications, si nécessaire, sur une éventuelle mauvaise interprétation de la part des évaluateurs.
 - Chaque porteur aura accès aux quatre évaluations anonymes sur son projet.
 - L'objectif de cette étape de réfutation est de donner un "droit de réponse". Il ne s'agit pas de modifier la demande initialement soumise ou de la changer de quelque manière que ce soit. Cette étape n'est pas non plus destinée à contester les évaluations elles-mêmes. Elle vise à permettre de commenter les erreurs factuelles ou les malentendus que les évaluateurs ont pu commettre lors de l'évaluation de la proposition.
 - Les porteurs ont été avertis de cette étape le 21/02/2022.
- ▶ Transmission des 4 fiches d'évaluation par projet et de la réfutation des porteurs (le cas échéant) le 17/03/2022.

Projets déposés

- ▶ 17 projets
- ▶ 12.92 M€ demandés, dont :
 - ▶ 4.42 M€ en fonctionnement/investissement
 - ▶ 27 ADR
 - ▶ 770 mois de post-doctorants (52 supports)
 - ▶ 606 mois d'IR ou équivalent (22 supports)
 - ▶ 369 mois d'IE ou Technicien (27 supports)

Montant demandé par projet (ordre décroissant)

1 000 000 €
960 000 €
920 167 €
896 800 €
823 560 €
798 900 €
796 500 €
787 000 €
775 000 €
774 240 €
748 300 €
739 000 €
721 242 €
683 718 €
500 000 € (3 projets)

Projet	Co-porteurs	Pôles principal - secondaires	Laboratoire principal	Autres laboratoires et structures du périmètre IDEX UGA + hors périmètre IDEX	Demande totale
ACME - Air quality and Climate at urban scale	UZU Gaëlle, MATHY Sandrine	PAGE - CBS, PSS, SHS	IGE	IAB, PACTE, SENS + AMSE, ATMO-AURA, CESAER, IMPEX, IS Globlal, UAM, Université de Copenhague	787 000 €
CerCoG@UGA - Cerveau et Cognition Grenoble	BACIU Monica, BARBIER Emmanuel, KAHANE Philippe, SCHWARTZ Jean-Luc	SHS - CBS, MSTIC	LPNC	BIOSANTE, DCM, DPM, GIN, GIPSA-lab, ILCEA 4, IPhiG, LARAC, LIG, LIP/PC2S, LPNC, LRB, NEEL, SENS, TIMC-IMAG - ANC, GRICAD, IRMAGE, LIDILEM, LJK, MACI, MSH-Alpes, PGC, SFR Santé et Société	920 167 €
CIMES - Co-producing transformative sciences for the transition of Mountain socio-Ecological Systems	RUIN Isabelle, BUCLET Nicolas, NIGAY Laurence, PALOMO Ignacio	PAGE - MSTIC, PEM, PSS, SHS	IGE	CEN, EDYTEM, ETNA, G2Elab, GAEL, GRESEC, ILCEA 4, Labex ITEM, Labex OSUG@2020, LARHRA, LECA, LESSEM, LJK, LPNC, VERIMAG - Labex PERSYVAL-2 + ESAD, OHMCV, OURANOS-AuRA, ZAA	798 900 €
Circular - Circular Industrial Systems	ZWOLINSKI Peggy	PEM - MSTIC, PSS, SHS, CEA-Tech	G-SCOP	G-SCOP, G2Elab, GAEL, INRIA, LEPMI, LIG, LIP/PC2S, PACTE, SFR INNOVACS - FabMSTIC, S.MART Grenoble Alpes	775 000 €
Cosmethics 2.0 - Les cosmétiques à la confluence entre Beauté, Bien-être et Santé	BELLE Catherine, GRANET Anne-Marie, PASINI Sophie, RACHIDI Walid	SHS - CBS, PEM	LARHRA	TIMC-IMAG - CARNOT LSI, CHUGA, GRESEC, LGP2, LIP/PC2S + ESRF, IEVA, ISM2, MMSH - Phonothèque, TELEMMé, URMIS	721 242 €
CyberAlps - Grenoble Alpes Cybersecurity Institute	BANNELIER-CHRISTAKIS Karine, FOURNIER Jacques, LAURADOUX Cédric, MAISTRI Paolo	MSTIC - PSS, CEA-Tech	CESICE	CERAG, CREG, G-SCOP, G2Elab, Institut Fourier, LCIS, LIG, LJK, PACTE, VERIMAG	739 000 €
GI2R - Grenoble Alpes Institut Risk& Résilience	CAROLY Sandrine, CORNOU Cécile, ECKERT Nicolas	PSS – PAGE	PACTE	3SR, CEA-Leti, CERAG, CREG, EDYTEM, G-SCOP, GAEL, GIPSA-lab, IGE, LARHRA, LIG, LIP/PC2S, LJK, TIMC-IMAG - Labex AE&CC, CHUGA, INRAE, Inria + CNRM, HES-SO, IETL, IRMA, METRO, PARN	796 500 €
Glyco@Alps2 - Complex sugars for smart materials, sweet bio-technology and alpine glycoressources	VIVES Romain, BRAS Julien, DAHLEM Franck, IMBERTY Anne	PEM - CBS	IBS	3SR, AECC, BIOSANTE, CERMAV, DCM, G-SCOP, GAEL, GIN, IAB, IBS, LGP2, LPCV, LRP, MEM, SyMMES + ESRF, ILL, LISIS	960 000 €
GRASP - GRenoble Alps SPace Lab	MONIN Jean-Louis	PAGE - MSTIC, PEM, PSS, SHS	IPAG	GIPSA-lab, IPhiG, LIG, LIPhy, PACTE, TIMA, VERIMAG - Grenoble Design factory, INNOVACS, OSUG + AL-aT, CCSTI	774 240 €
my Health Companions	CINQUIN Philippe, DINTENJean-Marc, MARTIN-JUCHAT Fabienne	CBS, MSTIC, PEM, PSS, SHS, CEA-Tech	TIMC-IMAG	CEA-DRT, GAEL, GIN, GRESEC, IPhiG, LEPMI, LIP/PC2S, LJK, LRB, TIMA, TIMC-IMAG, VERIMAG - CHU Grenoble Alpes	1 000 000 €
Need for IoT - sustainNable nanoEIElectronic Design for Internet of Things	AGERON Blandine, BESACIER Maxime, DI CIOCCIO Léa	PSS - PEM, CEA-Tech	CERAG	CEA-DRT-Liten-DTS, CREG, IMEP-LaHC, LCIS, LMGP, PACTE, SPINTEC, TIMA - IRT Nanoelec, Labex MINOS Lab, Thématique Program SUMMIT + BRGM, FMNT, Université de Louvain	500 000 €
Origin of Life	DELFOSSÉ Xavier, ABBY Sophie, DELORME Philippe, NICOLET Yvain	PAGE - CBS, MSTIC, SHS	IPAG	DCM, GIPSA-lab, GRESEC, IBS, IPAG, ISTERre, LECA, LIPhy, LPCV, TIMC-IMAG	748 300 €
OTE - Observatory of Transition for Energy	WURTZ Frédéric, LLERENA Daniel	PEM -MSTIC, PAGE, PSS	G2Elab	AAU, CRJ, G-SCOP, IGE, ILCEA 4, IMEP-LaHC, ISTERre, LIG, LIPhy, LMGP, LNCMI, NEEL, PACTE, SENS, SyMMES - GRICAD, Innovacs, MSH-Alpes, TeR + CSTB, Enogrid, GAM, GEG, PUCA	896 800 €
PATRIMALP TOOLS - Materials, Pigments, Lights: the colors of Heritage	RIVIERE Laurence, ADAM Véronique, CHALMIN Emilie, MARTINETTO P.	SHS - MSTIC, PAGE, PEM	LUHCIE	Arc Nucléart, EDYTEM, ESRF, IPAG, LIG, LITT&ArTS, LJK, LUHCIE, NEEL, OSUG	500 000 €
Performance laboratory : Listening to performance	SCHILLER Gretchen, HENRICH BERNARDONI Nathalie	SHS - MSTIC, PSS	LITT&ArTS		683 718 €
TIQuA - Tools for Interdisciplinarity in QuantAlps	MINGUZZI Anna, AUFFEVEs Alexia, MENISSIER Thierry, , Menissier, VINET Maud, WHITNEY Thierry	PEM - MSTIC, SHS	LPMMC	CEA-LIST, DSBT, GIPSA-lab, LIG, LNCMI, MEM, Pheliqs, SPINTEC, TIMA, VERIMAG - INNOVACS, Inria	500 000 €
My Way to Health : From LIFE to Trajectories Medicine Institute	TAMISIER Renaud	CBS - MSTIC, PSS	HP2	AGEIS, CEA-DRT, CEA-Leti, GRICAD, IAB, LIG, PACTE + Fondation Air Liquide, ORANGE, SEMEIA	823 560 €

CDP

- ▶ Réunion du comité le 10/03/2022 (n° 1)
 - ▶ Rôle et obligations des membres ; composition du comité
 - ▶ Point sur les projets déposés et les moyens demandés
 - ▶ Traitement des liens d'intérêt
 - ▶ Validation de la liste des dossiers éligibles
 - ▶ Validation des étapes et du planning de sélection des dossiers
 - ▶ Validation des modalités d'audition des projets
- ▶ La réunion s'est bien déroulée, pas de remarque particulière

Rappel du calendrier des étapes

- 01/03/22 Soumission des projets
- 02/03/22 Transmission des dossiers à l'expertise (ESF)
- 11/03/2022 Réunion n° 1 du comité : point sur les dossiers déposés et traitement des liens d'intérêt
- 23-30/05/22 Période de réfutation
- 01/06/22 Retour des évaluations des experts (ESF)
- 02/06/22 Transmission des rapports d'évaluation au comité
- 03/06/2022 Réunion n° 2 du comité : préparation des auditions
- 7 & 8/06/22 Audition des projets
- 14 & 15/06/22 Réunions n° 3 et n° 4 du comité : sélection des projets
- 23/06/22 Avis de la Commission de la recherche
- 08/07/22 Directoire IDEX UGA : labellisation des projets

Composition du comité

Président du comité

- Hervé COURTOIS, vice-président recherche et innovation de l'UGA

Membres du comité

- Anne DALMASSO, vice-présidente recherche et innovation en SHS
- Valérie PERRIER, Grenoble INP - UGA
- Marie-Estelle BINET, Sciences Po Grenoble - UGA
- Philippe MARIN, ENSAG – UGA
- Pascale BAYLE-GUILLEMAUD, CEA Grenoble
- Kees VAN DER BEEK, CNRS
- Olivier BONROY, INRAE
- Hidde DE JONG, Inria Grenoble - Rhône-Alpes
- Pascal MOSSUZ, Pôle de recherche CBS
- Jean-Paul JAMONT, Pôle de recherche MSTIC
- Jean-Charles AUGEREAU, Pôle de recherche PAGE
- Hugues BODIGUEL, Pôle de recherche PEM
- Anne BARTEL-RADIC, Pôle de recherche PSS
- Erica DE VRIES, Pôle de recherche SHS
- Christel FAURE, DRT - CEA Grenoble
- Yannick VALLEE, CSPM Faculté des Sciences
- Ahmed LBATH, CSPM EUT

Invités

- Gaëlle CALVARY, adjointe au vice-président recherche et innovation, en charge de la valorisation
- Hervé PELLOUX, chargé de mission recherche en santé

Observateurs de la commission de la recherche du CAc

- Eve DE ROSNY, Pascal PERRIER

Projets déposés

- ▶ 16 projets
- ▶ 1 projet non éligible car non conforme au vu des critères de l'AaP (mono-laboratoire, projet scientifique rédigé en français, montant non conforme)
- ▶ 17 173 765 € demandés, dont :
 - ▶ 6 076 765 € en fonctionnement/investissement
 - ▶ 72 ADR
 - ▶ 582 mois de post-doctorants (29 supports)
 - ▶ 300 mois d'IR ou équivalent (14 supports)
 - ▶ 216 mois d'IE ou Techniciens (11 supports)

Montant demandé par projet (ordre décroissant)

1 200 000 €	(4 projets)
1 199 061 €	
1 198 804 €	
1 197 800 €	
1 183 993 €	
1 167 000 €	
1 057 440 €	
1 045 867 €	
1 032 000 €	
1 000 000 €	
991 800 €	
850 000 €	
450 000 €	

Projet	Co-porteurs	Pôles principaux - secondaires	Laboratoires (périmètre IDEX) + hors périmètre	Demande totale
AllocTemp - Allocation du Temps chez les Etudiants	RACHDI Mustapha	CBS, SHS	AGEIS	122 980 €
BOOT - roBOts for real wORld interactiOn	Olivier AYCARD, Laurent BÈGUE-SHANKLAND	MSTIC - SHS	G-SCOP, GIPSA-lab, INRIA, LIG, LIP/PC2S, LJK, LPNC, PACTE, TIMC-IMAG	850 000 €
CO2Challenge - CO2 valorization: a scientific and societal challenge	Carole DUBOC, Thomas REVERDY, Véronique BLANDIN, Vincent ARTERO	CBS, PEM, PSS, SHS, CEA-DRT - PAGE	CERAG, DCM, G-SCOP, GAEL, ISTERre, LCBM, LEPMI, LIPhy, Liten, LPCV, MEM, PACTE, SyMMES	1 200 000 €
EPI-DISEASE - Epigenetics at the crossroads of exposome, metabolism and genome – new paradigms in chronic and rare diseases	Jérôme GOVIN, Séverine LOUVEL	CBS, MSTIC, PSS - PAGE, PEM, SHS	BIOSANTE, CERAG, CRJ, GIN, IAB, IBS, LBFA, LECA, LIPhy, LPNC, PACTE, SyMMES, TIMC-IMAG, VERIMAG + ENS Lyon, ETHZ, Laval, U Bristol & MPI, U Chicago	1 200 000 €
FIRE - Frontier issues through an Interdisciplinary REsearch	Corinne ALBIGES-RIZO, Anne-Laure AMILHAT SZARY	CBS, PEM, PSS - SHS	BIOSANTE, IAB, IBS, ILCEA 4, LIPhy, PACTE	1 197 800 €
FlexiMob - Managing Challenges of the Flexible and Electrical Urban Mobility Era	Alain KIBANGOU, Carlos CANUDAS-DE-WIT	MSTIC	AGEIS, G-SCOP, G2Elab, GAEL, GIPSA-lab, GRICAD, LIG	1 000 000 €
Grenoble-Neurotech - Neurotechnologies for functional rehabilitation	Edwige BANO, Mircea POLOSAN, Tetiana AKSENOVA	CBS, PEM - MSTIC, SHS	CERMAV, CHUGA, CLINATEC, G-SCOP, GIN, IMEP-LaHC, IPhIG, IRMaGe, LIPhy, LJK, LMGP, SIMaP, TIMA, TIMC-IMAG + CHUGA - EPFL, ESIEE-Paris, ICN2 Barcelona, NOVASIC, PlasmaTherm Europe, U. South Florida, U. of Cambridge UK, U. of Oxford UK, Zhejiang U.	1 200 000 €
iNano-aerosol - Integrative Characterizations of Native Urban Nano-aerosols	Wai Li LING, Martien DEN HERTOEG, Jean-Luc ROUVIERE, Gaëlle UZU	PAGE - CBS	IBS, NEEL, MEM-lab, IGE + ISM, LBNL, Nanomegas	1 057 440 €
MAGHEAL - ELECTRO-MAGNETIC FORCES FOR HEALTH	François BERGER, Bernard DIENY, Nora DEMPSEY, Alice NICOLAS	CBS, PEM	Brain Tech Lab, SPINTEC, NEEL, LTM, GIN, TIMC-IMAG	1 032 000 €
MIRANDE - Major Innovations in RAdiotherapy for Neuro-oncological Disorders and Epilepsy	Jean-François ADAM, Lucie SANCEY, Alexis BROISAT	CBS, PAGE, SHS, CEA-DRT - MSTIC	AGEIS, Brain Tech Lab, CHUGA, CIC-IT, GIN, IAB, LCBM, LPNC, LPSC, LRB, STROBE, SyMMES + ESRF, ILL	1 199 061 €
MuSiTox - Multi-résolution Simultanée en TOMographie X	Sabine ROLLAND DU ROSCOAT, Luc SALVO, Emmanuel BRUN, G. CHAMBON	PEM - CBS, PAGE	3SR, ETNA, IGE, LEGI, LEPMI, LIPhy, NEEL, SIMaP, STROBE, TIMC-IMAG + CMTC, MIAi - CNRM/ CEN	1 200 000 €
PLATFORM - The observatory of online platforms	Oana GOGA, Emmmanuel MARTY, Béatrice ROUSSILLON	MSTIC, PSS, SHS	LIG, GRESEC, GAEL	1 167 000 €
POWERALPS - Power Alps Institute	Jean-Luc SCHANEN, Marc PLISSONNIER	PEM - PSS	CEA-DRT, CREG, G-SCOP, G2Elab, LMGP, NEEL, SIMaP + AMPERE	991 800 €
PUNAISES - Pour Une Nutrition et une Alimentation à base d'Insectes	MOINARD Christophe	CBS, PSS, SHS	BGE, CERAG, GAEL, GRESEC, HP2, LBFA, LPNC, PACTE, TIMC-IMAG + Société ENTOINNOV	1 183 993 €
Science & Resilience - Science and technologies for a resilient society	Romain COUILLET, Denis TRYSTRAM, Thierry MENISSIER, Aurélien BARRAU	MSTIC, PAGE, SHS - PEM, PSS	G2Elab, GAEL, GIPSA-lab, IPhIG, LIG, LPSC + PISTE - ADRASTIA Grenoble, FNE Isère, GEODASICS, Low-tech Lab Grenoble, ZeroWaste Grenoble	450 000 €
SportPerfHealth - Sport & physical activity: performance and health factors	Aïna CHALABAEV, Samuel VERGES, Uwe SCHLATTNER	CBS, SHS - MSTIC, PSS, CEA-DRT	AGEIS, CEA-Leti, GIPSA-lab, GRICAD, HP2, LARAC, LBFA, LJK, LPNC, PACTE, SENS, TIMC-IMAG + BDL, DIABELOOP, FCG Rugby, KIPLIN, Maison Sport Santé, MOOVLAB, NOLIO, Sporttesting, UT4M	1 045 867 €
SymDis - Symbiotic Medical Devices: a human and health technology paradigm shift	MARTIN Donald	CBS, MSTIC, PAGE, PEM, PSS, SHS	CEA-Leti, GRESEC, IBS, IPhIG, LBFA, LIP/PC2S, LIPhy, SyMMES, TIMC-IMAG	1 198 804 €

Modalités d'audition des projets

- ▶ Durée : 35' dont 15 de présentation et 20 d'échanges
- ▶ Gabarit des présentations, en références aux critères des AaP

CDTOOLS (7 diapositives maximum) – 29 & 30 mars 22

- Contexte du projet : questions ouvertes scientifiques, technologiques et méthodologiques, enjeux socio-économiques
- Qualité du projet
- Impact du projet
- Implémentation du projet
- Justification des moyens demandés
- Thème libre

CDP (7 diapositives maximum) – 7 & 8 juin 22

- Contexte du projet : questions ouvertes scientifiques, technologiques et méthodologiques, enjeux socio-économiques ou culturels, synthèse des résultats préliminaires déjà obtenus, synthèse des financements déjà obtenus ou demandés et en cours d'instruction
- Qualité du projet
- Impact du projet
- Implémentation du projet
- Justification des moyens demandés
- Thème libre

- ▶ Répartition des rôles entre les membres du comité pour animer les échanges
- ▶ Questions posées uniquement par les membres du comité
- ▶ Journée ouverte à la communauté scientifique

DISCUSSION

Alan Chauvin : une question avait été soulevée concernant la présence obligatoire de tous les membres des comités lors des auditions.

Hervé Courtois : nous avons sollicité la DAJI et attendons leur réponse.

Serge Slama : je recommande que tous les membres du jury soient présents durant l'intégralité de l'audition. Ce jury attribue les financements, il devrait donc y avoir indivisibilité du jury. Un jury qui ne peut participer à l'intégralité des auditions devrait sortir totalement de la procédure. Si une partie des membres doit s'absenter durant les deux jours cela pose de gros problèmes de régularité de la procédure. Même si juridiquement ce n'est pas obligatoire, on peut le voir sous l'angle de l'éthique.

Hervé Courtois : il nous faut un retour de la DAJI avant le 29.



Questions diverses

▪ **Unité de recherche AAU CRESSON**

Julie Sorba : j'ai été saisie d'une question de l'unité de recherche AAU CRESSON ; Depuis le 1er janvier, ils n'arrivent plus à tourner en raison de l'absence d'une direction pour laquelle ils ne peuvent obtenir la délégation de signature en raison d'un blocage entre le CNRS et l'ENSAG.

Hervé Courtois : AAU est une UMR bilocalisée entre Grenoble et Nantes. Elle avait pour tutelle avant 2020 CNRS, ENSAG, ENSA de Nantes et Centrale Nantes. A Grenoble et à Nantes il y a eu un EPE. A Grenoble il y a maintenant une seule tutelle universitaire, l'UGA. L'ENSAG est tutelle-associée des laboratoires auxquels elle apporte des moyens. A Nantes, le modèle est différent. Les tutelles préexistantes n'ont pas été modifiées. L'ENSA de Nantes, bien que composante de l'EPE de Nantes, garde la pleine tutelle de certains laboratoires. Nos statuts précisent que le Ministère de la culture est tutelle des 3 laboratoires qui étaient affiliés à l'ENSAG. Du point de vue grenoblois nous avons comme tutelle de AAU, le Ministère de la Culture, le CNRS et l'UGA. A Nantes nous avons ENSA Nantes, Centrale Nantes et le CNRS. La difficulté est que l'on met sur le même pied le Ministère de la Culture et l'ENSA de Nantes. Le Ministère ne souhaite pas s'occuper de la gestion de l'unité et l'ENSAG est seulement tutelle-associée. Il y a un désaccord entre les établissements.

Marjorie Fraisse : on a une complexité de double site et des configurations différentes. Il y a des grosses difficultés de fonctionnement ; la direction n'a pu être nommée. On a essayé de proposer des solutions de contournement au niveau technique.

Hervé Courtois : on a des modèles d'EPE différents.

Julie Sorba : c'est lié au fait de déroger au modèle du Code de l'Éducation.

Thierry Forveille : quelle est la motivation de cette bi-localisation de structure ?

Hervé Courtois : d'un point de vue scientifique cela fonctionne très bien. Les écoles d'architecture ont dans leurs enseignants-chercheurs une diversité de profils importante. Les profils des EC de l'ENSAG sont assez variés pour un effectif total assez faible. On va essayer de faire avancer ce dossier. Nous devons rester pragmatique et nous concentrer sur les aspects opérationnels pour le fonctionnement de l'unité.